

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
Douane, Québec, 29 oct 1894.
conformité à l'ordre susdit, avis en pa
t donné que l'escompte autorisé est dé
maintenant de 53 par cent, lequel
de réduction sera continué jusqu'
avis hebdomadaire et s'appliquera to
faits aux États-Unis durant le co-

